



COMPTE AFFAIRES VISA DESJARDINS

Date du relevé	Jour	Mois	Année	AA AAF AFF	Date d'échéance	Jour	Mois	Année
	30	11	2018		27	12	2018	

2

011268

1881 CH DU VILLAGE
SAINT-ADOLPHE-D'HOWARD QC J0T 2B0Nouveau solde courant
1 525,55Paiement dû
50,00

Le montant versé indiqué sur ce coupon sera appliqué à votre solde courant.

Montant versé
,

DATE DU RELEVÉ Jour 30 Mois 11 Année 2018

COMPTE AFFAIRES VISA DESJARDINS

DESCRIPTION DES TRANSACTIONS COURANTES

Date de transaction J M	Date d'inscription J M	Numéro de transaction	Description	Montant
Opérations au compte				
09 11	09 11	001	PAIEMENT CAISSE	1 292,60CR
30 11	30 11	002	MARIE HELENE GAGNE	1 525,55

PROGRAMME ÉCONOMIES D'Affaires

Volume d'achats annuel cumulé du mois précédent	Volume d'achats annuel accumulé au cours du mois	Volume d'achats annuel traité	Redressement	Volume annuel total des achats nets
6 450,11 \$	1 465,55 \$	0,00 \$	0,00 \$	7 915,66 \$

Une remise de 1% sera versée à votre compte *Affaires* VISA Desjardins calculée sur le volume annuel des achats nets supérieur à 12 000\$.
 Votre volume d'achats annuel est calculé du 7 mai 2018 au 6 mai 2019.

AVIS IMPORTANT

Nous vous rappelons que vous devez acquitter le paiement minimum requis à la date d'échéance afin de conserver le taux d'intérêt annuel régulier qui est déterminé selon la formule de calcul prévue à votre contrat (actuellement 12,45 %). Si vous omettez d'acquitter le paiement minimum requis, les frais de crédit seront calculés au taux annuel de 19,90 % sur votre solde. Toutefois, dès que votre compte sera à jour, vous récupérerez automatiquement le taux d'intérêt annuel régulier.

MESSAGE

MUNICIPALITÉ
ST-ADOLPHE
D'HOWARD

10 DEC. 2018

COMPTABILITÉ

10 DEC. 2018

DISTRIBUTION:

TAUX D'INTÉRÊT ANNUEL :	12,45%
SOLDE PRÉCÉDENT	1 292,60
PAIEMENTS / CRÉDITS	- 1 292,60
ACHATS / DÉBITS	+ 1 525,55
AVANCES DE FONDS	+ 0,00
FRAIS DE CRÉDIT SUR ACHATS	+ 0,00
FRAIS DE CRÉDIT SUR AVANCES DE FONDS	+ 0,00
NOUVEAU SOLDE	1 525,55
PAIEMENT MINIMUM SUR LES TRANSACTIONS COURANTES	50,00
MONTANT EN SOUFFRANCE	+ 0,00
PAIEMENT DÛ	50,00

LIMITE DE CRÉDIT

7 000

MONTANT VERSÉ

,

DATE D'ÉCHÉANCE

27 12 2018

S.V.P. ACQUITTER LE PAIEMENT DÛ OU PLUS

SERVICES DE CARTES DESJARDINS
CP 8601 SUCC CENTRE-VILLE
MONTRÉAL QC H3C 3V2

Pour assurer un traitement rapide et efficace de votre paiement :

- 1) Inclure la partie supérieure de votre relevé dans l'enveloppe-réponse. Bien inscrire le montant du paiement dans l'espace prévu.
- 2) Libeller votre chèque ou mandat à l'ordre de : **Services de cartes Desjardins.**
- 3) Indiquer votre numéro de compte au recto du chèque ou du mandat. **NE PAS ENVOYER D'ARGENT LIQUIDE.**
- 4) Ne pas agraffer votre chèque à la partie détachable.
- 5) Effectuer tout changement de nom ou d'adresse sur le talon de l'enveloppe-réponse.



Renseignements importants

Conditions de paiement

Votre paiement doit nous être acheminé au plus tard à la date d'échéance indiquée sur le relevé. Si vous effectuez votre paiement à une caisse, celui-ci sera inscrit à votre compte à la date à laquelle il aura été accepté à la caisse. Le paiement effectué par la poste ou à la succursale d'une banque du réseau Visa sera porté à votre compte le jour de sa réception chez Services de cartes Desjardins.

Votre paiement sert d'abord à acquitter (1) les frais de crédit, (2) le capital relatif aux achats et avances d'argent par remboursements égaux, (3) les avances d'argent et les chèques d'une période précédente, (4) les achats porteurs de frais de crédit, (5) les avances d'argent et les chèques de la période visée par le relevé, (6) les achats inscrits durant la période visée par le relevé.

Information sur les frais de crédit

Transactions courantes

a) Paiement centralisé

- **Achats** : vous éviterez de payer des frais de crédit sur vos achats inscrits au recto à la condition de payer intégralement le solde total qui y est indiqué, au plus tard à la date d'échéance inscrite au recto. Dans le cas contraire, les frais de crédit sont calculés sur le solde facturé, depuis la date de leur inscription au relevé jusqu'à ce qu'ils soient acquittés intégralement et ce, au taux d'intérêt annuel en vigueur.
- **Avances d'argent et chèques¹** : les frais de crédit sur les avances d'argent et sur les chèques¹ sont calculés sur le solde quotidien moyen depuis la date à laquelle la transaction a été effectuée jusqu'à la date de réception du paiement intégral et ce, au taux d'intérêt annuel en vigueur.

b) Paiement décentralisé

- **Achats** : vous éviterez de payer des frais de crédit sur vos achats inscrits au recto à la condition de payer intégralement le solde total qui y est indiqué, au plus tard à la date d'échéance inscrite au recto. Dans le cas contraire, les frais de crédit sont calculés sur le solde quotidien moyen, depuis la date de leur inscription au relevé jusqu'à ce qu'ils soient acquittés intégralement et ce, au taux d'intérêt annuel en vigueur.
- **Avances d'argent et chèques¹** : les frais de crédit sur les avances d'argent et sur les chèques¹ sont calculés sur le solde quotidien moyen depuis la date à laquelle la transaction a été effectuée jusqu'à la date de réception du paiement intégral et ce, au taux d'intérêt annuel en vigueur.

Financement Accord D Affaires

- **Remboursements égaux** : les frais de crédit sur les achats et les avances d'argent par remboursements égaux sont calculés mensuellement au taux d'intérêt annuel indiqué sur le relevé, selon le plan de financement contracté. Dans tous ces cas, les derniers frais de crédit, s'il y a lieu, seront calculés et inscrits sur le relevé qui suit le règlement intégral de votre compte. Aucuns frais de crédit ne sont calculés sur ceux déjà facturés.

Service de conversion de monnaie étrangère

- **Conversion de devise** : frais de 2,5 % sur les montants enregistrés au compte en devises étrangères et convertis en dollars canadiens.

¹ Chèque tiré sur le compte Visa Desjardins du détenteur.

Numéros de téléphone importants		
	Région de Montréal	Ailleurs au Québec et partout au Canada
Service à la clientèle Affaires	514 397-4600	1 800 266-5662
Cartes perdues ou volées	514 397-4600	1 800 266-5662
Autres pays (frais virés)	514 397-4610	

**CARTE AFFAIRES VISA DESJARDINS**

Date du relevé	Jour	Mois	Année	AA AAF AFF
	30	11	2018	

011268

1881 CH DU VILLAGE
SAINT-ADOLPHE-D'HOWARD QC J0T 2B0

DATE DU RELEVÉ Jour 30 Mois 11 Année 2018

DESCRIPTION DES TRANSACTIONS COURANTES

Date de transaction		Date d'inscription		Numéro de transaction	Description	Montant
J	M	J	M			
Transactions effectuées avec la carte de :						
31	10	01	11	001	MSFT * <e08006yfud> msbill.info="" on<="" td=""> <td>251,11</td> </e08006yfud>>	251,11
31	10	01	11	002	REGISTRE FONCIER QC QUEBEC QC	2,00
31	10	01	11	003	REGISTRE FONCIER QC QUEBEC QC	2,00
02	11	02	11	004	REGISTRE FONCIER QC QUEBEC QC	2,00
02	11	02	11	005	REGISTRE FONCIER QC QUEBEC QC	3,00
06	11	06	11	006	REGISTRE FONCIER QC QUEBEC QC	2,00
06	11	06	11	007	REGISTRE FONCIER QC QUEBEC QC	1,00
07	11	07	11	008	REGISTRE FONCIER QC QUEBEC QC	1,00
20	11	20	11	009	POSTES CANADA POST #10205ST-ADOLPHE-D'QC	809,81
26	11	26	11	010	SP * TERRACYCLE ZERO W TORONTO ON	181,63
30	11	30	11	011	WOLTERS KLUWER QUEBEC LTENORTH YORK ON	210,00
Total						1 465,55
Opérations au compte						
02	11	02	11	001	FRAIS ANNUELS	60,00
30	11	30	11	002	TRANSF CPT PRINCIP	1 525,55CR

AVIS IMPORTANT

Nous vous rappelons que vous devez acquitter le paiement minimum requis à la date d'échéance afin de conserver le taux d'intérêt annuel régulier qui est déterminé selon la formule de calcul prévue à votre contrat (actuellement 12,45 %). Si vous omettez d'acquitter le paiement minimum requis, les frais de crédit seront calculés au taux annuel de 19,90 % sur votre solde. Toutefois, dès que votre compte sera à jour, vous récupérerez automatiquement le taux d'intérêt annuel régulier.

MESSAGE

ACHATS / DÉBITS	1 525,55
PAIEMENTS / CRÉDITS	- 0,00
AVANCES DE FONDS	+ 0,00
FRAIS DE CRÉDIT SUR AVANCES DE FONDS	+ 0,00
CUMUL CRÉDITS CORPO	1 525,55

LIMITE DE CRÉDIT

6 000





Desjardins

**SERVICES DE CARTES DESJARDINS
CP 8601 SUCC CENTRE-VILLE
MONTRÉAL QC H3C 3V2**

**Pour assurer un traitement rapide et efficace
de votre paiement :**

- 1) Inclure la partie supérieure de votre relevé dans l'enveloppe-réponse. Bien inscrire le montant du paiement dans l'espace prévu.
- 2) Libeller votre chèque ou mandat à l'ordre de : **Services de cartes Desjardins.**
- 3) Indiquer votre numéro de compte au recto du chèque ou du mandat. **NE PAS ENVOYER D'ARGENT LIQUIDE.**
- 4) Ne pas agraffer votre chèque à la partie détachable.
- 5) Effectuer tout changement de nom ou d'adresse sur le talon de l'enveloppe-réponse.